

SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ST HUBERT

Commune de Cornant et Égriselles-le-Bocage

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Consommation 2023-2024

Coupon-réponse à retourner avant le 31/05/2024
à la Mairie d'Égriselles

Ne pas fournir ce document si votre compteur est installé à l'extérieur de votre propriété ou équipé d'une borne de télé-relève

Nom et prénoms du propriétaire (important) :

Adresse principale du propriétaire (important) :

.....

Tél du propriétaire (important) :

E-mail :

Nom et prénoms de l'occupant :

Lieu du relevé : n° rue :

Relevé effectué le par

INDEX DE VOTRE (VOS) COMPTEUR(S) :

N'indiquer que les éléments correspondant aux chiffres ou aiguilles noirs.

COMPTEUR À CHIFFRES :

1^{er} compteur :

--	--	--	--	--

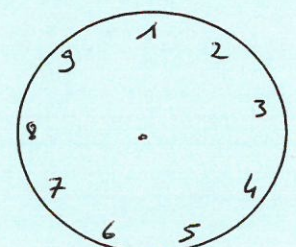
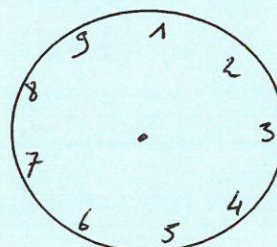
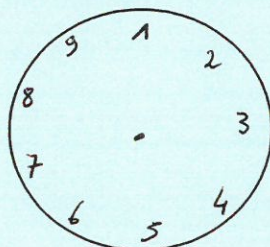
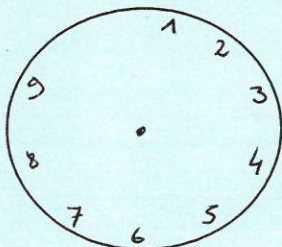
2^{ème} compteur :

--	--	--	--	--

3^{ème} compteur :

--	--	--	--	--

COMPTEUR À AIGUILLES :



Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de relever le compteur d'eau et de le signaler en Mairie, lors de la vente de la propriété, avant que les nouveaux propriétaires s'installent.